

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 82 (1931)
Heft: 3

Artikel: Les sangliers
Autor: Graff, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784704>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

depuis le passage incessant des automobiles, cette contrée est bien sortie de son isolement. Si, à notre tour, nous avons réussi à éveiller quelque intérêt pour ces vastes étendues, aux sites pittoresques, où des centaines de jeunes poulains prennent pendant tout l'été leurs ébats en des galopades effrénées, ces lignes n'auront pas été inutiles.

P.-E. Farron.

Les sangliers.

L'intéressant article de M. de Luze, à propos du rôle utile des sangliers dans nos futaies jurassiennes, aura été lu avec satisfaction par les forestiers : beaucoup ne se doutaient pas, certes, de cette aide gratuite, ni du résultat heureux provoqué par le passage de ces hordes vagabondes, grattant le sol à l'instar d'une herse, et disséminant la graine là où celle-ci faisait justement défaut.

Quelques restrictions paraissent cependant nécessaires, avant d'admettre chez nous, comme hôtes désirables et permanents, les sangliers qui font la joie des chasseurs : les dégâts causés au cours des derniers hivers dans le Jura vaudois peuvent-ils vraiment être taxés de « presque nuls » ? Pour bien juger de la question, il est logique d'évaluer les dégâts depuis l'apparition régulière de ce gibier chez nous, soit depuis 1925 : nous ne possédons pas de renseignements assez exacts pour parler ici du Jura vaudois dans son ensemble, mais une enquête faite pour la région s'étendant de Marchissy à Romainmôtier nous permet d'estimer à 10.000 fr. environ le total des ravages constatés ici dans les cultures, les prairies, les pâturages et les forêts, pendant ces cinq dernières années.

Les dégâts causés dans les pâturages et les forêts, s'ils sont parfois les moins apparents, n'en restent pas moins appréciables et importants; dans les alentours des chalets, la remise en état des fauchages clôturés et des « gras » bouleversés plusieurs années de suite, a déjà coûté des centaines de francs, et ceci sans grand résultat : chaque printemps, le travail est à recommencer et la diminution de rendement de belles pelouses se fait sentir de façon sensible.

Dans les côtes boisées du Jura, le rajeunissement naturel est, à maints endroits, complètement bouleversé et compromis : les jeunes semis d'épicéa surtout, obtenus après de longs efforts là où cette essence avait disparu, ont beaucoup à souffrir; leurs racines traçantes sont les premières atteintes par le groin fouisseur du sanglier, et nous avons plusieurs fois constaté la disparition de groupes entiers de jeunes épicéas, arrachés ou mutilés.

Sans vouloir exagérer les dégâts causés par ce gibier voyageur, il importe, à notre avis, de ne pas considérer son rôle nuisible comme négligeable; souhaitons, pour le pittoresque de la forêt et pour la garniture de nos banquets, que le sanglier ne disparaisse pas complètement chez nous; mais ne comptons pas trop sur lui pour faciliter

nos opérations culturales, et surtout ne sous-estimons pas les dégâts que ce pachyderme cause au paysan, dont l'exaspération est bien légitime quand il doit réensemencer plusieurs fois de suite des parcelles régulièrement dévastées.

E. Graff.

COMMUNICATIONS.

Abatage d'un gros érable obier.

Le rélargissement de la route cantonale passant à côté du château de Chillon a entraîné l'abatage de nombreux arbres, au pied de l'intéressante forêt cantonale de ce nom. Ceux qui l'ont visitée savent qu'elle est riche en beaux spécimens de la plupart de nos essences feuillues : tilleuls, érables, hêtres, charmes, etc., sur la conservation desquels l'Etat de Vaud veille depuis longtemps avec un soin jaloux.

Une des gloires de la belle forêt ce sont ses ifs et c'est justement là que se dresse fièrement le plus long signalé jusqu'ici dans l'Europe continentale (hauteur totale 22 m).

La forêt parc de Chillon héberge les quatre espèces de l'érable; le moins commun, l'obier (*Acer opulifolium* Villars) y est assez fréquent, représenté par des arbres de taille peu commune.

Le plus gros et un des plus beaux de tous a dû malheureusement être sacrifié



Phot. H. Dufaux, Montreux

Un gros érable obier dans la forêt cantonale de Chillon.

Diamètre à 1,3 m 54 cm. Hauteur totale, 22 m (à l'arrière-plan: le château de Chillon).